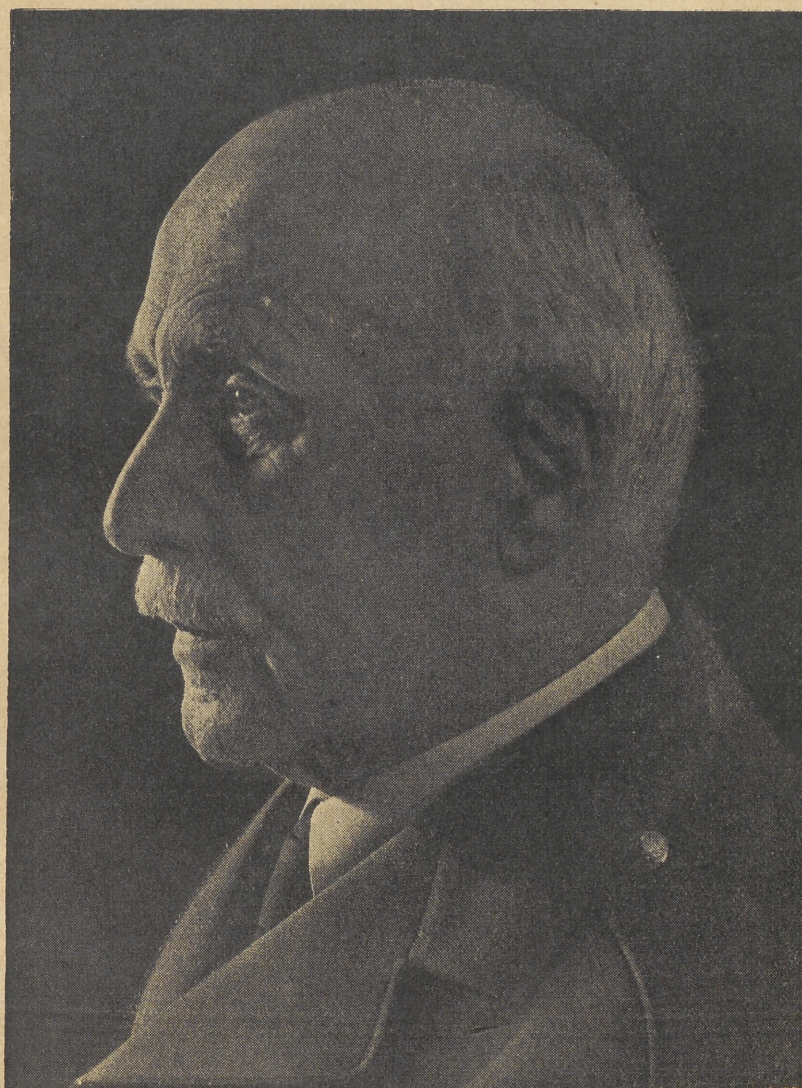


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ANNIVERSAIRE: 24 Avril 1941



Philippe PÉTAİN

Maréchal de France - Chef de l'État Français

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 \$ 00** — Six mois **8 \$ 50** — Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** — Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANTOMARCHI, Arnaud BARTHOUE, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIÈRE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CÉDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, Paul DUCLAUX, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, Georges GROS-LIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Edouard MARQUIS, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SUMMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ

« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON, rue Chaigneau et rue Henri-Rivière.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET

BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE

QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.
ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH

« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PHNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Bouilloche.

TAKEO

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BAC-LIEU

TRAN-KIM-LONG.

BEN-TRE

LIBRAIRIE LE-KIM-DUONG.
NAM-CUONG.

BIEN-HOA

NGUYEN-VAN-TAO.

CAMAU

TO-VAN-HAN.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.
LIBRAIRIE LAC-QUAN, 37, quai du Commerce.

CAP SAINT JACQUES

HUYNH-KIM-HO.

LONG-XUYEN

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

MY-THO

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA

DUONG-BA-LAN.
NGUYEN-NGOC-THAI.
TRAN-VAN-HUNG.
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG

LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.
LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

THUDAUMOT

MAISON NAM-BAC-HIEP.

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bornis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAEL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, 15, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pholu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAI DUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YEN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.
TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.
MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

« INDOCHINE », agent : VINH-THI, 34, rue de France.
HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH, 59, rue de la Gare.

QUANG-YEN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

THAI-BINH

LIBRAIRIE MINH-DUC, 97, avenue Jules-Piquet.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
L'allocution du Maréchal	1	La semaine :	
Visions d'avenir, par le Docteur NGUYEN-VAN-LUYEN	3	En France	10
Le siège de Tuyên-quang	5	En Extrême-Orient	10
Les Papeteries de l'Indochine à Dap-cau	6	Dans le Monde	11
Les Papeteries de l'Indochine à Dap-cau	I à V	La Vie Indochinoise	11
Les Scouts à Huê	VI	Naissances — Mariages — Décès	15
Le salut des couleurs	VII	Pour le dimanche :	
La prise d'armes à Huê	VIII	Les Bonnes Recettes	16
Comme un cyprès, par CLAUDE DERVENN	9	Mots croisés n° 25	16
		Solution des mots croisés n° 24	16

L'allocution du Maréchal

« Paysans français !

« L'immense désastre matériel et moral qui a bouleversé notre malheureux pays et dont il souffre encore, a atteint profondément la paysannerie. Celle-ci collabore en ce moment à la tâche la plus difficile, la plus urgente : le ravitaillement des populations.

« Pour permettre un meilleur équilibre entre les ressources des départements excédentaires et les besoins des départements déficitaires, le Gouvernement a été amené à créer des groupements provisoires qui, répondant à une nécessité immédiate, n'engagent nullement l'avenir et la constitution des provinces.

« En outre, pour réduire les malentendus qui peuvent exister entre les services de ravitaillement et les producteurs des campagnes, une commission mixte sera établie dans chaque canton. Les maires, les ruraux et les groupements agricoles y seront représentés. Ainsi sera fourni aux intéressés, producteurs et consommateurs, le moyen de faire connaître leurs doléances. J'entends que les préfets fassent sentir leur autorité aussi bien pour assurer la répartition équitable des produits entre consommateurs que pour empêcher toute tracasserie ou inquisition inutile à l'égard des producteurs de bonne foi.

« Aux agriculteurs, je demande instamment, une fois assurée leur subsistance, de livrer exactement leurs produits à la consommation et aux consommateurs, de se plier volontairement aux réglementations qu'impose la dureté des temps. Il s'agit d'une discipline vitale pour tous. Il est à désirer que, pour toutes ces questions, il y ait échange de conseils et de propositions entre les autorités intéressées. Les maires des chefs-lieux de canton et des communes rurales ont fait face à une lourde tâche avec des moyens reconnus insuffisants. Je demande aux administrations de collaborer cordialement avec eux.

« Dans un ordre constructif, le Gouvernement veut donner à la paysannerie la place qui lui a été trop longtemps refusée dans la Nation. La corporation paysanne, créée par la loi du 2 décembre 1940, va être progressivement organisée. Elle a pour but de rassembler toutes les forces rurales françaises. Il est essentiel que ceux qui auront la charge de cette organisation soient eux-mêmes imprégnés d'un véritable esprit d'union.

« Un nouveau statut social de la paysannerie sera établi : il donnera progressivement aux travailleurs des champs, aux ouvriers et aux petits travailleurs des avantages, parfois diffé-

rents dans leur nature, mais comparables en fait à ceux accordés aux travailleurs des villes.

« Des travaux importants sont à réaliser en ce qui concerne l'équipement rural : électrification des campagnes, adductions d'eau, entretien des chemins ruraux. La loi sur l'habitation rurale permet de poursuivre l'amélioration du logement et des bâtiments d'exploitation.

« L'extrême morcellement du sol dans certaines régions stérilise l'effort des hommes et provoque l'accroissement des friches. Par l'application de la loi sur la reconstitution foncière promulguée récemment, les pays morcelés seront remembrés et leur production sensiblement accrue. Enfin, grâce à un programme agraire méthodiquement conçu, nous développerons le nombre des propriétés paysannes et familiales, qui favoriseront l'accès des salariés aux exploitations ; et nous multiplierons ainsi sur des bases solides, le nombre des belles familles terriennes.

« Pour les Agriculteurs, les artisans ruraux sont des auxiliaires indispensables. Attirés par l'industrie, leur nombre a fléchi un peu partout. Ce fléchissement paralyse les efforts des terriens dans le sens du progrès agricole. Il est de toute nécessité de reconstituer l'artisanat rural.

« En l'absence de leur mari, les femmes des prisonniers ont pris dans l'exploitation la place du chef, ajoutant à leur labeur habituel des travaux particulièrement pénibles. Ces femmes ont droit à notre respect et à notre reconnaissance. Leur sacrifice est d'autant plus méritoire qu'il est volontairement consenti.

Je me permets ici de donner quelques conseils. Récriminer contre les petites erreurs inévitables, contre les difficultés inhérentes à la situation ne servirait qu'à rendre les tâches de chacun plus pénible. Il est mieux de s'adapter aux circonstances présentes, de travailler d'arrache-pied à produire au maximum, de ne rien gaspiller, d'utiliser tout ce qui peut encore servir et surtout d'observer la réglementation que la situation tragique du ravitaillement impose.

« C'est la moralité de notre pays qu'il faut relever et une moralité élevée ne s'accommode pas des petites combinaisons, des entorses quotidiennes à la loi, des profits illicites que peut provoquer la pratique des « marchés noirs ».

« Les crises agricoles du passé sont nées de l'absence d'une vraie politique terrienne. En réalité, la condition paysanne était dédaignée, l'enseignement agricole insuffisant. Le nouveau régime veut changer tout cela. Une grande réforme est en préparation qui fera à l'enseignement agricole une large place dans les écoles

primaires. Les instituteurs ruraux auront désormais à remplir à cet égard une haute et belle mission. Mais ces efforts ne serviront à rien si, en même temps, le terrien ne fait lui aussi un effort pour sortir de son isolement, pour s'associer à ces pareils, pour moderniser ses méthodes et se prêter à toutes les formes professionnelles de l'entraide.

Dans la France nouvelle, nul ne sera sauvé s'il n'a d'abord travaillé à se réformer lui-même.

« Le travail de la terre exige des qualités de décision, ainsi que des dons d'observation et de prévision, car le labeur du paysan ne trouve pas toujours, comme celui des ouvriers, la récompense qu'il mérite et cette récompense n'est jamais immédiate. Plusieurs mois séparent le labeur de la récolte, pendant lesquels il faut vivre d'espérances. Rien n'est certain aux champs. Le travail ne suffit pas. Il reste à protéger les fruits de la terre, contre les caprices du temps : le gel, l'inondation, la grêle, la sécheresse. Le citadin peut vivre au jour le jour. Le cultivateur doit prévoir, calculer, lutter. Les déceptions n'ont aucune prise sur cet homme que dominent l'instinct du travail nécessaire et la passion de son sol. Quoi qu'il arrive, il fait face, il tient, c'est un chef.

« De ce miracle, chaque jour renouvelé, est sortie la France ; Nation laborieuse, économe, attachée à la liberté. C'est le paysan qui l'a forgée par son héroïque patience. C'est lui qui assure son équilibre économique et spirituel. Pour le paysan, le développement des forces matérielles n'a pas atteint les sources des forces morales. Celle-ci marquent le cœur des paysans d'une empreinte d'autant plus forte qu'il les puise à même le sol de la Patrie. C'est pourquoi, il faut que le paysan soit hautement honoré, car il constitue avec le soldat la garantie essentielle de l'existence et de la sauvegarde du pays.

« Ce n'est donc pas à vous, paysans, qu'il faut demander de ne pas perdre courage. Si parfois rebutés par tant de difficultés, vous étiez tentés de limiter votre travail aux besoins de votre famille, en pensant peut-être qu'après tout, vous n'avez pas à vous sacrifier pour les citadins qui méconnaîtraient vos efforts ou ne vous épargneraient pas leurs critiques, éloignez une telle pensée qui ne serait pas digne de vous.

« Paysans, mes amis, je vous fais confiance et je compte sur votre dévouement pour m'aider à relever la France et la sauver de la famine. »

VISIONS D'AVENIR

par le Docteur NGUYEN-VAN-LUYEN

L'association franco-annamite a duré trois quarts de siècle, elle a traversé des vicissitudes et des orages, dont le dernier malheureusement n'est pas encore calmé. Si elle triomphe de cette épreuve, comme tout l'indique et comme nous le souhaitons de tout cœur, elle durera toujours. Dans le malheur commun, le double mouvement de rapprochement, commencé depuis si longtemps, s'accroît : la France nous aura encore mieux compris et aura plus à cœur d'aider à notre évolution nationale ; et nous l'aurons mieux aimée pour sa générosité, pour ses épreuves et la fière résolution qu'elle a prise de reprendre sa place dans le monde par la seule vertu de ses valeurs spirituelles et morales. Notre constance et sa sollicitude méritent un couronnement : l'émancipation de l'Annam par la France, sous son égide.

On prédit de toutes parts que l'après-guerre apportera nécessairement un changement dans le monde entier. Si notre destinée peut en quelque mesure dépendre de notre volonté, nous souhaiterions que notre pays soit toujours lié à la France, qu'il soit traité par elle, dès à présent, comme une colonie majeure et plus tard comme un libre associé.

Dans la période de confusion et d'effervescence que nous traversons, quelques esprits se laissent peut-être aller à des rêves chimériques et se leurrent même d'une impossible indépendance. Ce n'est pas que notre peuple se sente indigne d'une telle éventualité. Nous tiendrions aussi bien notre rang que tels voisins dont le brillant extérieur cache mal un état social inférieur et une évolution qui est loin d'atteindre la nôtre. La France elle-même assurera notre émancipation quand le temps en viendra, puisqu'elle a toujours respecté notre nationalisme et glorifié notre passé. Notre peuple peut s'enorgueillir d'avoir joui de dix siècles d'indépendance sans discontinuité, de l'avoir défendue contre des ennemis mille fois plus nombreux, d'avoir repoussé tour à tour les Chinois, les Mandchous et les Mongols, devant lesquels l'Asie entière a dû s'incliner. Nous pouvons aussi être fiers d'une épopée nationale qui nous a menés en une marche irrésistible des confins du Thibet à la pointe de Ca-mâu, rendus maîtres de cette presqu'île en portant notre influence bien au delà de nos frontières.

Ayant ainsi donné des preuves de notre héroïsme et de notre vitalité, nous pouvons, sans être taxés de veulerie, nous réclamer d'un acte raisonnable. Nous ne sommes pas prêts, dans le monde moderne, à prendre en mains ce trousseau de servitudes qui, selon Georges Duhamel, s'appelle l'indépendance. Les circonstances en effet ont changé : nous avons dans le monde ancien parcouru le cycle de l'évolution, atteint le summum de la civilisation asiatique, tandis qu'à présent, nous sommes seulement à mi-chemin d'acquérir la civilisation scientifique et industrielle de l'Europe.

L'émancipation que nous désirons obtenir pour le moment est donc avant tout celle de l'esprit. Il n'y a pas de voies plus rapides pour y parvenir que celles suivies actuellement en amalgamant à notre propre patrimoine spirituel la culture la plus hautement humaine qui soit : la culture française.

L'œuvre française en ce pays n'est pas encore parfaite, nous dirons même qu'elle doit être parachèvement avec un esprit nouveau ; telle qu'elle est, nous lui devons des progrès immenses, et son interruption serait pour nous une perte irréparable. Nous avons le droit d'en dire tout le bien, car l'adhésion de notre peuple à la colonisation française n'a été acquise qu'après qu'elle eut donné ses preuves.

L'histoire nous apprend que l'occupation de ce pays a été plus facile que sa pacification, que la conquête du cœur a été plus malaisée que celle du territoire. Lorsque les Français arrivèrent au Tonkin vers la fin du XIX^e siècle, ils trouvèrent un pays sans résistance, tombé dans la misère par le long règne troublé de Tu-Duc, dévasté au surplus par les Pavillons Noirs et les bandits. Après avoir vaincu facilement nos troupes, la France purgea la campagne des pillards, rétablit la sécurité, rendit la route au commerce et les champs à la culture. Le peuple fut le premier à bénéficier des bienfaits de l'organisation française et l'apprécia bientôt. Mais l'élite du pays, les lettrés, n'accepta pas aussi facilement la perte de l'indépendance nationale, et se retrancha dans l'insurrection armée d'abord, dans une opposition latente ensuite. En fait, la résistance des nationalistes dura jusqu'à la veille de la dernière grande guerre. L'opposition cessa

non grâce à la force, mais grâce à l'accomplissement des œuvres de la civilisation.

La France nous apportait deux biens précieux entre tous : la paix qui permet le progrès, et l'instruction, génératrice d'une civilisation supérieure. Nous avons joui grâce à elle d'une longue paix de soixante-quinze années que n'ont pas interrompue les terribles convulsions du monde et durant laquelle nous avons fait un grand pas dans la voie du progrès matériel et intellectuel.

Nous pouvons également nous enorgueillir d'être le peuple étranger le plus proche de la France par l'esprit et la culture. Nos étudiants entrent de plain-pied dans toutes les universités françaises, et l'Université indochinoise attire déjà nombre d'étudiants étrangers, faisant de notre pays, comme une métropole seconde, un centre de rayonnement français.

En ne ménageant pas son savoir, la France a créé ici les liens les plus durables qui puissent se nouer entre deux peuples : toute une génération d'Annamites est actuellement imbue de l'esprit français et ne conçoit pas un avenir hors de la France. L'élite annamite a foi en la pérennité de la culture française et la croit seule capable de régénérer sa vieille culture et de rendre à son pays la place digne de son ancienne grandeur.

Mais cette portion quasi-française de la population n'a pourtant pas joué le rôle ni exercé l'influence qu'on serait en droit d'attendre de sa formation. Les causes de ce fait sont les unes inhérentes à l'état d'esprit des Annamites, les autres à la politique poursuivie jusqu'ici.

On ne peut ignorer que dans ce pays un état d'esprit nouveau, dû à l'influence européenne, s'oppose à la tradition. Or, aux yeux des Annamites évolués, tout se passait comme si l'on désirait un retour à l'esprit asiatique. Ayant à choisir entre deux tendances antagonistes, le Gouvernement préféra s'appuyer sur la force stable que constituaient nos institutions, nos mœurs, notre vieille organisation elle-même, pourtant condamnées à tomber de plus en plus en désuétude à mesure que progresse l'éducation française. Il se méfia de la force jeune, enthousiaste, toute imprégnée de l'esprit français, que représentaient les hommes issus des écoles françaises. On a certes bien fait de s'opposer à ce que l'élite de ce pays ne copiât ce qu'il y avait de néfaste dans les mœurs politiques françaises. Mais cette élite présentait des tendances assez nuancées, bien que nettement libérales et rénovatrices. Le Marxisme par exemple ne recrutait ses partisans que parmi les quelques égarés de la classe intellectuelle et bourgeoise. La majorité de celle-ci eût été dirigée avec bonheur vers un libéralisme

modéré, teinté d'un nationalisme n'excluant pas un attachement profond à la France. Les idées régnantes, le prestige français, l'instruction française, tout contribuait à faire adopter une telle attitude par l'élite intellectuelle. Son désarroi était donc grand d'être tenue en suspicion et de voir même certains s'effrayer, comme d'un péril, de la montée de l'intelligence, comme si la culture française pouvait jamais se retourner contre la France.

En ce qui concerne les satisfactions personnelles, le Gouvernement a pourtant beaucoup fait pour la classe cultivée du pays, il lui a réservé une place de plus en plus importante dans les administrations tant française qu'annamite. Les hommes instruits accédaient, à la condition d'entrer dans les cadres traditionnels, à tous les postes et à tous les honneurs. Ils étaient donc peu fondés, semble-t-il, à se plaindre du régime, et si la société annamite était tombée dans une profonde immoralité, ils n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Le malaise n'en était pas moins réel quand il était imputable à notre propre mentalité. Il prouvait au surplus que l'élite annamite ne poursuivait pas des buts uniquement intéressés. Une psychose était née parmi la nouvelle génération, faite moins de revendications politiques que du désir de régénération morale et de renaissance nationale. Si les intellectuels, si les jeunes surtout réclamaient leur part d'action et d'avenir, ils étaient hantés essentiellement par la recherche d'une foi et d'un idéal ; ils voulaient redevenir les guides de ce peuple qui s'était détaché d'eux par une désaffection justifiée.

La France doit mieux nous comprendre à l'heure actuelle où elle éprouve le besoin de renouveler son esprit national, de secouer par une véritable révolution les vieilles routines et un état d'esprit démoralisant, causes des malheurs publics. Rénovée dans sa structure même, elle a certainement conçu une politique nouvelle à l'égard de l'Indochine. Nous souhaitons que, dissipant nos inquiétudes et notre désarroi, elle veuille se prononcer sur la destinée qu'elle nous prépare. Le peuple annamite se sent assez évolué sous sa longue et bienfaisante tutelle pour souhaiter un statut de colonie majeure, prélude d'une progressive émancipation. La France lui aura ainsi assigné un but à atteindre, un idéal national à servir. Dès lors ce peuple que l'on croit indolent et passif manifesterà en face du monde son enthousiasme, cette élite actuellement désabusée répandra dans la foule le ferment qui fera communier la nation entière dans une ferveur renouvelée à l'égard de la France.

D^r NGUYEN-VAN-LUYËN.

Le siège de Tuyên-Quang

L'article que nous avons publié dans notre avant-dernier numéro nous a valu, d'un vieux Tonkinois, l'intéressante lettre que nous publions avec un réel plaisir :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Nous rendons tous hommage aux défenseurs héroïques de Tuyên-quang, et ce nom glorieux est un de ceux qui dominent toute l'histoire de nos premières années au Tonkin. Il a été un exemple pour toute une génération.

Mais à cause de cela justement il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, et l'intéressant article que vous avez publié le 10 avril demande à être complété par quelques détails.

L'occupation de Tuyên-quang s'est bien faite le 31 mai 1884, mais c'est le Lieutenant-colonel Duchesne qui commandait la double colonne, par le sentier de la rive et par la Rivière Claire. Les Pavillons Noirs qui occupaient tout le pays et martyrisaient les habitants n'opposèrent presque pas de résistance. La citadelle fut prise sans difficultés ; elle était pleine de cadavres.

Elle fut confiée à une petite garnison avec le Commandant Frauger, 2 compagnies de légion, une de tirailleurs tonkinois, une section d'artillerie, six sapeurs du génie ; et le reste de la colonne revint à Hanoi. Cette petite garnison resta isolée tout l'été, ne correspondant avec le delta que par la rivière ; car l'infiltration chinoise augmenta très vite. A partir de mi-octobre, des attaques eurent lieu presque toutes les nuits ; les troupes étaient déprimées par les fièvres, mal approvisionnées ; il fallait les relever.

C'est alors que Brière de l'Isle envoya Dominé, qui venait de passer plusieurs mois à Phu-lang-thuong où il avait accueilli la colonne Dugenne en retraite après Bac-lê, et dans le Dong-triêu. Une seconde expédition sur Tuyên-quang fut donc organisée, avec à nouveau le Lieutenant-colonel Duchesne ; elle partit de Viétri le 16 novembre 1884. Le 19 novembre elle dut livrer un sérieux combat à Giuoc, tout près de Tuyên-quang, pour forcer les défenses chinoises qui barraient la route. Infanterie de marine, légion, artillerie et canonnières y prirent part ensemble : nous eûmes 9 tués et 35 blessés, surtout parmi les *marsouins*. A 8 heures du soir, Dominé entra avec la colonne dans Tuyên-quang et prenait possession de son commandement, tandis que le convoi commençait le débarquement des munitions.

Le 23 novembre, le Colonel Duchesne redescendait avec les troupes relevées ; restaient deux compagnies de la légion, 29 artilleurs de marine, 8 hommes du génie dont Bobillot, et une compagnie de tirailleurs tonkinois. Plus, sur la rivière, la *Mitrailleuse* avec l'enseigne Senès et 12 matelots. En tout 620 hommes.

Alors eut lieu le siège, tel que votre article le relate ; il dura du début de décembre, sans date bien nette car l'investissement fut progressif, et de petits combats se livrèrent au dehors dans un cercle de plus en plus restreint, jusqu'au 3 mars.

C'est à cette date que la colonne Giovanninelli, accourue en hâte de Langson après qu'une force importante en eût repoussé les Chinois, débloqua la garnison épuisée par trois mois de lutte, les deux derniers surtout marqués par des assauts de jour et de nuit. Heureusement elle n'avait jamais été à court ni de vivres ni de munitions, grâce à l'important convoi débarqué fin novembre (suivi, pendant encore 15 jours, de petits envois supplémentaires).

Il faut rappeler que cette colonne Giovanninelli rencontra à Hoa-luoc, à 6 km. de Tuyên-quang, de très forts retranchements chinois, établis pendant le siège. Elle eut à livrer là un combat furieux, qui dura toute l'après-midi du 2 mars, continua dans la nuit, en pleine brousse, par des incursions isolées, reprit vers 3 h. du matin, et ne se termina que dans la matinée. A 10 h. le 3 mars, la colonne se reformait pour avancer lentement sur Tuyên-quang où elle entra l'après-midi. Le combat de Hoa-luoc nous avait coûté 79 tués et 787 blessés ; ce fut une des actions les plus sérieuses de ces trois années de lutte. Un monument, élevé et entretenu par la légion, le commémore justement. Les basses eaux de la saison d'hiver n'avaient pas permis aux canonnières d'aider ; elles n'arrivèrent à Tuyên-quang que bien après.

Le siège même coûtait à la petite garnison 56 morts (dont les noms figurent au monument de Tuyên-quang) et 216 blessés, soit beaucoup plus que ne le croit votre collaborateur ; presque un homme sur deux avait été touché. Encore quelques blessés — dont Bobillot — revinrent-ils mourir à l'hôpital de Hanoi, et leur nom ne figure-t-il pas sur la grande dalle qu'on ne peut voir sans émotion. Dans ces chiffres figurent bien entendu les Tonkinois de la compagnie de tirailleurs, qui résistèrent brillamment et rendirent de grands services.

Vous m'excuserez, j'en suis sûr, d'avoir voulu rappeler qu'il s'est dépensé à Tuyên-quang encore plus de sang, de vies et d'énergie que ne l'indiquait ce petit memento que vous avez bien voulu donner.

Veillez...

Un lecteur vieux tonkinois.

Les Papeteries de l'Indochine à Dap-Cau

Vietri, oui, je voyais bien pourquoi ce coin avait été choisi : la forêt de bambous borde les trois rivières : Rivière Claire, Rivière Noire, Fleuve Rouge, et les trains de ce bois précieux et léger flottaient sans difficulté jusque-là, où l'usine les attendait. Mais Dap-cau ?

Le Directeur général, M. Charles Pétot m'explique : une papeterie fait une énorme consommation d'eau, et d'eau aussi claire que possible. Le Song Cau, sauf en temps de crue, fournit une eau assez propre ; et il offre une autre commodité : des transports économiques entre l'usine et le port de Haiphong, pour les matières importées (pâtes spéciales, produits chimiques, machineries) et pour les papiers exportés vers le Sud et même vers d'autres colonies françaises, Madagascar et la Réunion notamment. A Dap-cau l'usine emploie quinze mille mètres cubes d'eau par jour ; c'est l'eau du Song Cau, mais traitée, décantée, coagulée au sulfate d'alumine et filtrée. On la pompe dans le fleuve, on lui fait une sérieuse toilette et on la monte au sommet de la colline, où un vaste bassin, incessamment rempli et renouvelé, la reçoit et la distribue, bruisante et limpide.

Il faut aussi du charbon, cinquante tonnes par jour, pour alimenter une centrale de deux mille cinq cents chevaux. Elle en fait du travail, cette centrale ! Elle pompe et monte toute cette eau, elle fait tourner de nombreuses et énormes machines, elle éclaire l'usine jour et nuit. Car la papeterie ne s'arrête jamais, sauf une semaine par an à l'époque du Têt. Hors ces huit jours de repos c'est le labeur continu, par trois équipes faisant huit heures. Condition indispensable d'utilisation d'un matériel extrêmement cher et qui, de surcroît, ne peut fournir à la demande que grâce à cette utilisation sans répit.

Quand on m'a montré, échantillons arrachés dans des amoncellements de balles, des morceaux gris ou blancs, gaufrés ou pelucheux, j'ai cru avoir dans les doigts des débris de carton ou d'épais buvard. Non : c'était de la pâte de bois ;

la grise, pâte de bambou, fabriquée à Vietri ; la blanche, pâte de pin de l'Alaska, importée d'Amérique. C'est avec ces pulpes que l'on fait les papiers, jusqu'aux plus durs, jusqu'aux plus fins, jusqu'aux plus beaux. Avec ça... et avec des débris de papier, dont cent tonnes par an viennent des rebuts et archives des administrations. Avec ça... et encore avec de l'eau, des matières chimiques, décolorantes et colorantes.

Les vieux papiers, on les trie par teintes, pour les répartir dans la fabrication des papiers de couleur. Les pâtes, en principe il faut qu'elles soient blanches. La pâte de pin venue d'Amérique est généralement blanche, elle a été traitée au bisulfite puis blanchie ; mais il en est aussi d'écru. La pâte de pin du Bavi est blanchie à Dap-cau, à l'hypochlorite de soude, et cet hypochlorite de blanchiment est, lui, fabriqué à Dap-cau, par l'électrolyse de sel marin ; l'usine consomme cent tonnes de sel par mois.

Voyons ce qu'il advient de ces vieux papiers et de ces pâtes. Il nous faut monter des escaliers assez raides, car la salle des « piles » est tout en haut ; ce qu'elles produisent devra descendre, en effet, par gravité, vers les machines à papier proprement dites. Mais qu'est donc une « pile » ? C'est une sorte de vaste cuve où tournent sur eux-mêmes deux gros cylindres munis de lames d'acier ; le mélange de pâte et de papiers, ou bien la pâte seule, avec les produits chimiques et tinctoriaux qui conviennent, tout cela est abondamment mouillé, et les cylindres procèdent à une lente trituration. La moyenne de trituration par cuvée est de quatre heures, mais varie de deux heures et demie à huit heures, selon le degré de finesse à obtenir, les papiers fins, c'est-à-dire de haute qualité, demandant les plus longs brassages. Pour les produits de très grande finesse, le broyage est fait à la meule. L'usine a en service quatorze « piles » et deux cuves à meules.

Le mélange convenablement malaxé, broyé, descend, sous forme de bouillie très liquide, aux

machines à papier ; celles-ci sont composées de nombreux appareils dont toute la première série constitue la « partie humide » et le reste la « partie sèche ». Dans la partie humide, la pâte, une nouvelle fois mouillée, passe d'abord dans un « sablier », où les particules minérales nuisibles qu'elle peut contenir se déposent, puis par des « épurateurs ». Dès lors elle va glisser sur une toile métallique sans fin par les trous de quoi elle commencera à perdre de son eau ; cette eau évacuée contient d'ailleurs une certaine quantité de matière utile qui sera récupérée ; la pâte, réduite à l'état de pellicule encore très humide voyage à présent très lentement sur des cuves aspirantes pneumatiques, qui continuent son assèchement, et elle arrive aux presses essoreuses, où la partie humide de la fabrication se termine. Le papier est pris ensuite par les rouleaux des sècheurs, et la machine achèvera le travail par l'enroulement en bobines, non sans avoir soumis, selon les besoins, la feuille de papier à diverses opérations mécaniques qui donneront le papier « frictionné », ou apprêté lequel est ensuite passé aux calendres.

Tout n'est pas terminé. Des machines, à présent, vont procéder au découpage, puis dans la salle de triage une petite armée de femmes vont procéder à la vérification *feuille par feuille* et au comptage. L'emballage est l'opération ultime. Je note en passant le geste nonchalant et gracieux des trieuses « à l'éventail » ; d'un coup de main particulier, elles étalent en éventail et font rapidement glisser un paquet de feuilles ; l'opération est répétée quatre fois (une par coin).

★★

Il faut examiner une affaire telle les Papeteries de l'Indochine de divers points de vue : effort réalisé, possibilités d'extension, utilité coloniale, répercussion sur la population indigène, etc...

L'effort réalisé est des plus intéressant, et peut-être que de telles entreprises gagneraient, dans l'esprit public, à faire davantage connaître les difficultés qu'elles ont vaincues, aussi l'importance de leurs succès.

Celle-ci a commencé petitement, et des erreurs techniques, des crises sévères, une indifférence générale ont longuement compromis ses débuts. La fondation est de 1912. En 1930, au moment de la grande crise économique, l'usine fabriquait cent tonnes de papier par mois et utilisait trois cent cinquante ouvriers ; aujourd'hui elle fabrique mensuellement quatre cent cinquante tonnes et emploie deux mille personnes ; le programme actuellement adopté et dont l'exécution est subordonnée à des constructions et aménagements préalables, prévoit une fabrication de

huit cents tonnes par mois, avec une main-d'œuvre de trois mille travailleurs. En une douzaine d'années le chiffre de fabrication aura été multiplié par huit. Ce sont des choses qu'il faut dire. J'ai vu, à l'usine, une grosse machine à papier *entièrement fabriquée par les propres ateliers des papeteries*, véritable succès de l'industrie locale.

Les possibilités d'extension sont considérables. L'Indochine, en effet, est un pays idéal pour la fabrication du papier ; elle a, en abondance, des matières utilisables comme bases ; non seulement le vieux et très précieux « gio », écorce de mûrier, secret de la papeterie chinoise et annamite, mais le bambou, fibre excellente, le pin, produit de choix, et encore des éléments dont certains sont déjà couramment utilisés à Dap-cau, comme matières d'appoint, telle la paille de paddy, d'autres étudiés avec fruit, la bagasse de canne à sucre et cette ressource inépuisable, le « tranh », l'herbe à paillote !

Certaines matières premières manquent et doivent être importées ; il en est qu'on fabrique à présent sur place, l'hypochlorite de soude, par exemple, et la soude elle-même pourrait être produite en Indochine, à partir du sel marin. Ces extensions ne peuvent être accomplies en un jour, elles demandent du matériel et des capitaux ; mais à Dap-cau on est entré résolument dans la voie, non pas peut-être de l'autarchie absolue, mais d'une indépendance industrielle locale de plus en plus grande. C'est donc, par utilisation de ressources du pays, par échanges intérieurs, par des possibilités prochaines d'exportations (déjà commencées vers la Réunion et Madagascar) un véritable enrichissement colonial qui est commencé là. En un moment où l'Indochine se voit pratiquement isolée par la guerre et le blocus, pour une période dont nul ne prétendrait, sans témérité, fixer le terme, rien n'est de meilleur aloi ni mieux fait pour entretenir l'espoir, que ces efforts tendant à permettre à la colonie sur elle-même, en utilisant ses propres ressources.

Sur la population indigène, l'effet ne peut être que bienfaisant. Deux mille familles vivent à présent de l'usine de Dap-cau ; trois mille un peu plus tard. Et vivent mieux que dans le village d'origine ; le travail (huit heures par jour) n'y a rien d'écrasant ; il est honnêtement rétribué. La direction a créé un pécule fort intéressant ; pour tout salaire jusqu'à 15 piastres par mois, elle verse une piastre au compte de l'ouvrier ; de 15 à 50 piastres, deux piastres ; au-dessus de 50 piastres, 3 \$ 50. Le livret individuel, est établi pour dix ans. Au bout de dix ans, qu'il reste à l'usine ou qu'il s'en aille à ce moment, le salarié pourra donc retirer une somme allant, selon les salaires, de cent vingt à quatre cent vingt

piastres, pécule appréciable, si celui qui en bénéficie veut retourner à la terre, acheter un petit commerce, installer quelque enfant, etc... Une infirmerie est installée à l'usine, et un médecin français visite régulièrement les malades de l'établissement. Le personnel de maîtrise est logé, en des compartiments propres.

Un reproche, non fondé comme nous allons le voir, a été fait aux Papeteries de l'Indochine : celui de gêner et concurrencer les fabricants de papier indigène. Au contraire, c'est une aide qu'ils en reçoivent, de plusieurs façons. D'abord par la fourniture, à prix raisonnable, commercial, de la pâte de bambou, permettant un meilleur rendement et un traitement plus facile que l'utilisation exclusive du « gio » ; l'écorce de mûrier est, en effet, très pénible à travailler, et le mélange avec d'autres fibres déjà préparées en pâtes, donne d'excellents résultats. Afin d'éviter toute spéculation, les cessions sont faites au moyen de licences individuelles, garantissant prix et livraison à l'acheteur. Au village du papier va être installé un « atelier-pilote », où l'artisan trouvera renseignements et enseignement, ainsi que des possibilités de vente des papiers de belle qualité, fabriqués selon une technique améliorée. D'ailleurs les chiffres indiquent très nettement que l'industrie indigène n'a fait que progresser parallèlement à l'effort fait à Dap-cau, bien loin d'en souffrir. En 1920 le groupe des

villages, proches de Hanoi, où l'on fabrique le papier depuis la fin du XVII^e siècle fabriquait annuellement 2.650 tonnes de papier ; en 1930, 3.200 tonnes ; en 1940, 3.800 tonnes. Le chiffre d'affaires était au total de 376.300 piastres en 1920, de 608.000 piastres en 1930, et a passé à 2.508.000 piastres en 1940.

Pour la vente directe, les Papeteries de l'Indochine ont trois dépôts, à Hanoi, Tourane, Saigon. Leur clientèle est composée d'acheteurs de papiers de culte, d'éditeurs, imprimeurs et journaux, des grandes administrations et des principales industries : allumettes, tabacs, cotonnière, fabriques de bougies, industries pétrolières, tissages, etc...

L'affaire est viable, sagement conduite, a un programme raisonné d'extension, ni trop audacieux ni timide, et j'ai eu, au cours de ma visite, une impression réconfortante, celle de voir sur la terre indochinoise une industrie née de l'initiative française, soutenue de capitaux français, marcher vers une prospérité et un développement éminemment souhaitables, cela malgré l'incertitude et les difficultés de l'heure.

J'aurai sans doute l'occasion de parler d'autres efforts français en ce pays ; celui-ci m'a paru très digne d'être rendu public.

PAUL MUNIER.

A paraître fin Avril 1941

Pour la première fois, les textes exacts et complets des
« Messages » du Chef de l'Etat Français réunis en volume

PAROLES DU MARÉCHAL

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE NOTRE RÉVOLUTION NATIONALE

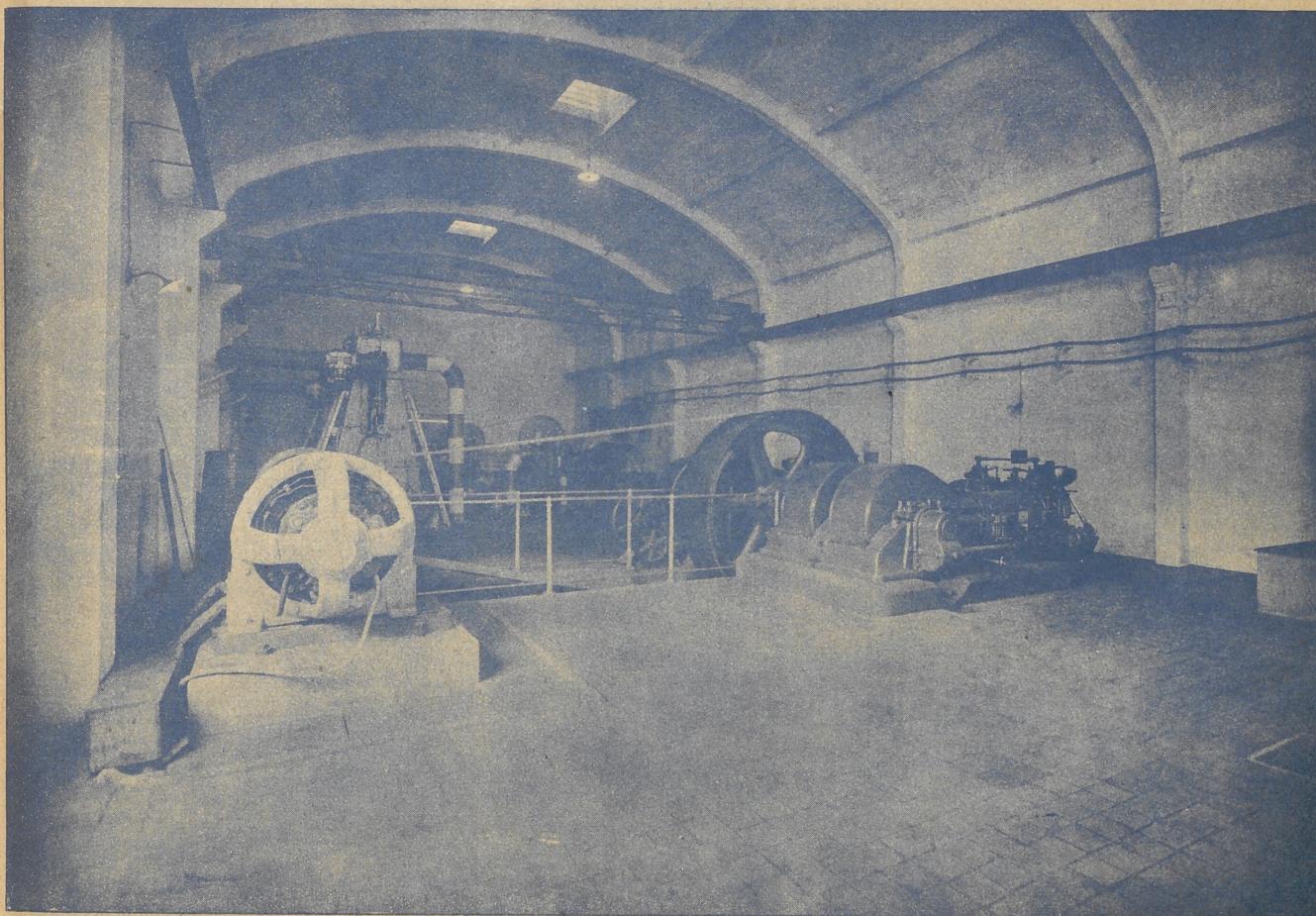
Editions du Gouvernement Général de l'Indochine.
Ouvrage vendu en bénéfice de l'Assistance Franco-indochinoise aux Victimes de la Guerre.

A partir du 20 Avril 1941.
Dans toutes les librairies.

PRIX : 0\$50



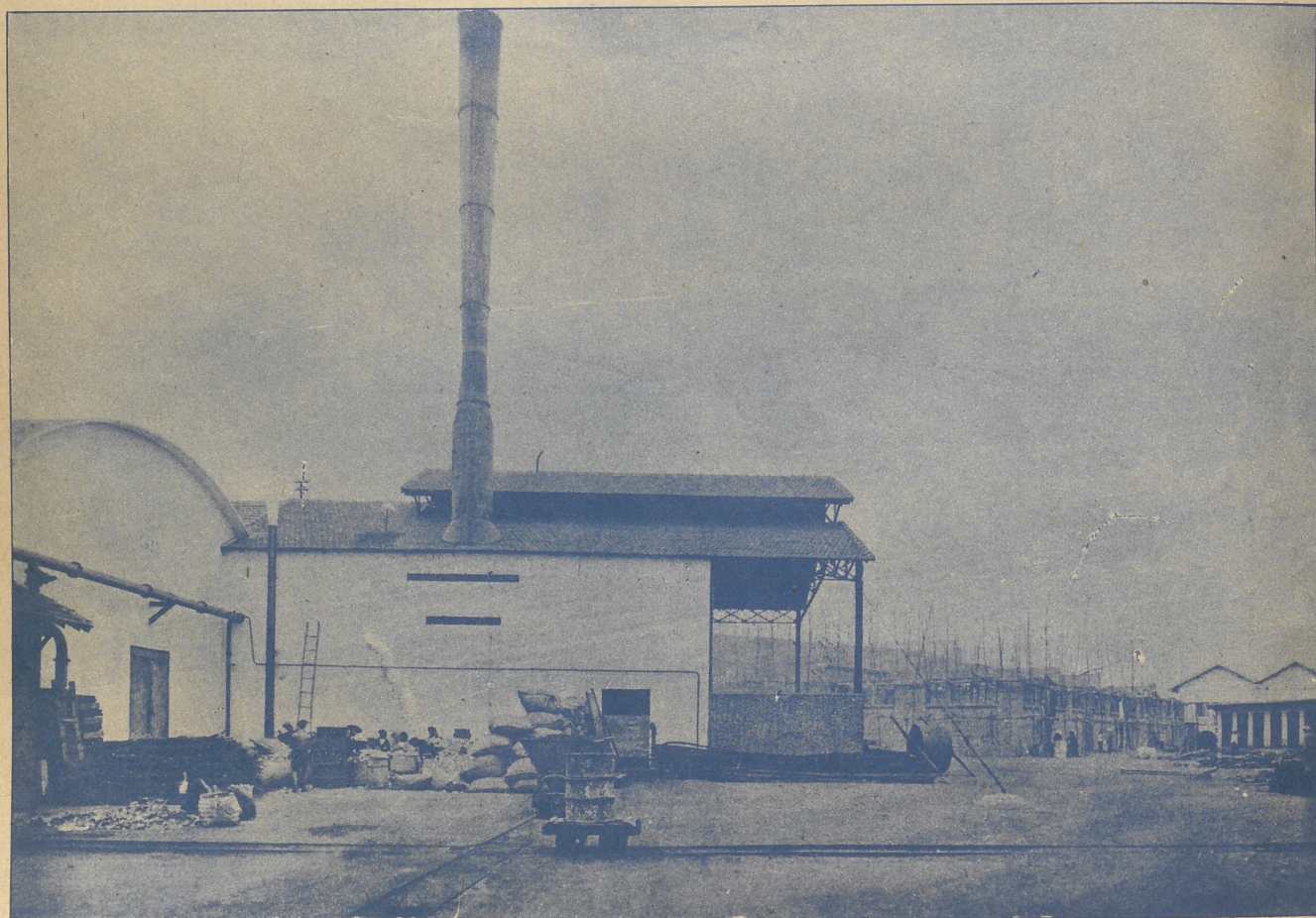
Charles PÉTOT. Directeur général des Papeteries de l'Indochine



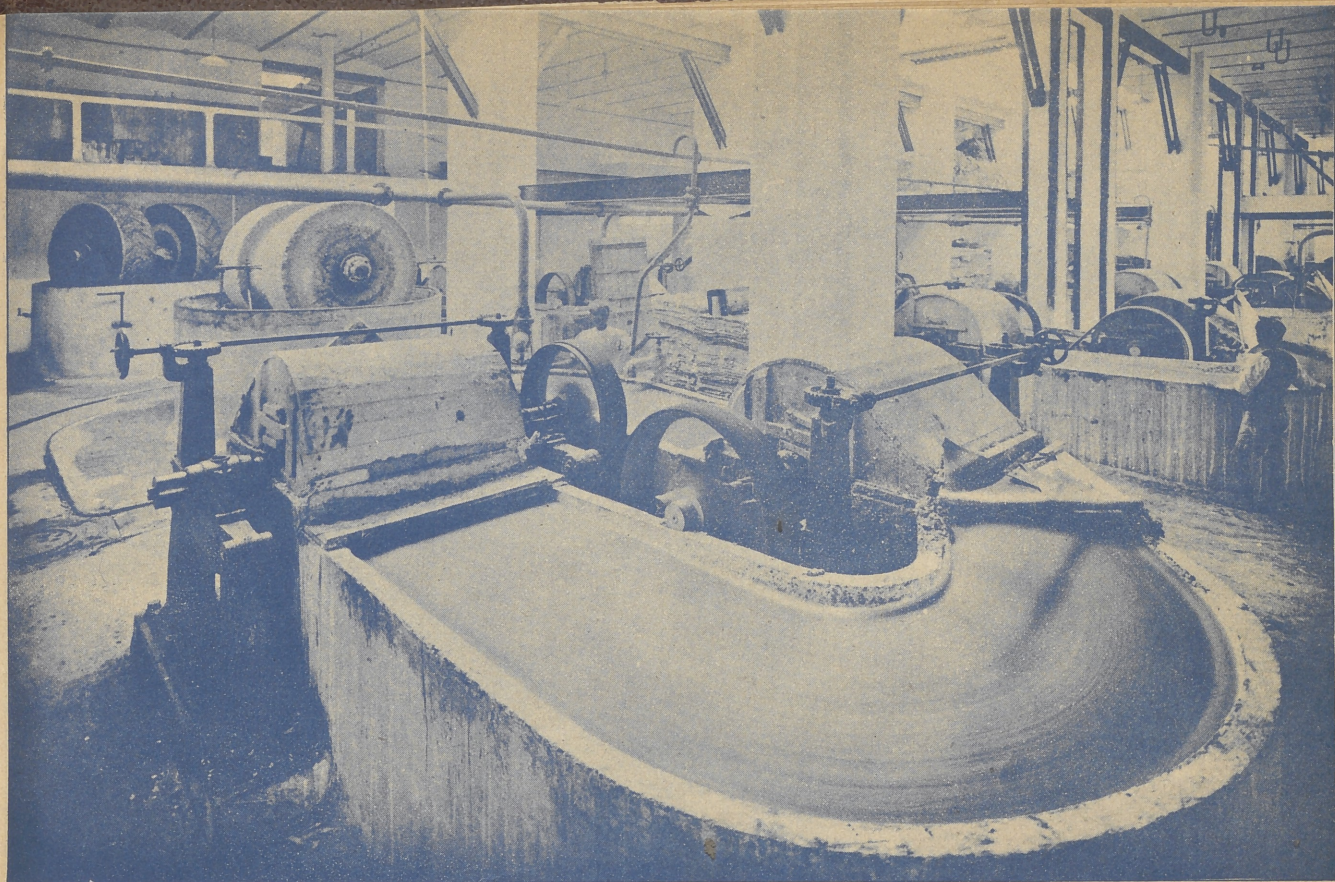
Une partie de la centrale électrique



Vue générale



Une partie des agrandissements en cours d'exécution



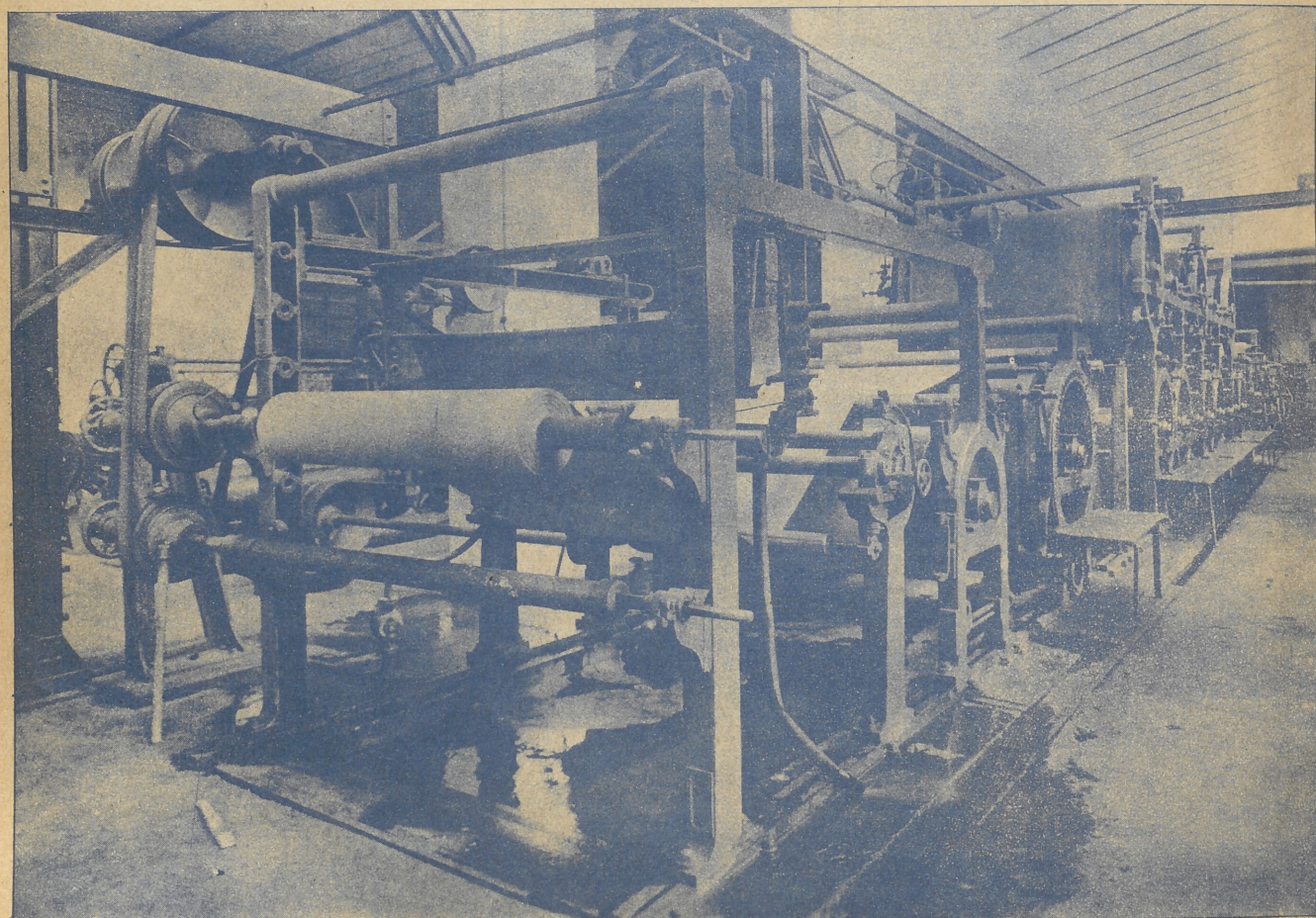
Une "pile" — On voit, derrière, à gauche deux cuves à meules



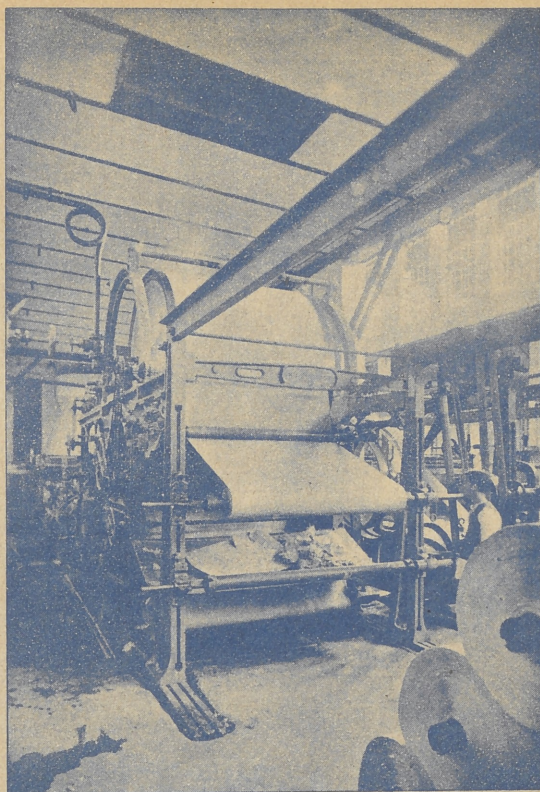
Une partie de la salle de triage



La sortie des ouvriers



Une machine à papier
(c'est la même machine qui s'étend jusqu'au fond de la salle)



Une machine à papier
(fabriquée entièrement en Indochine)



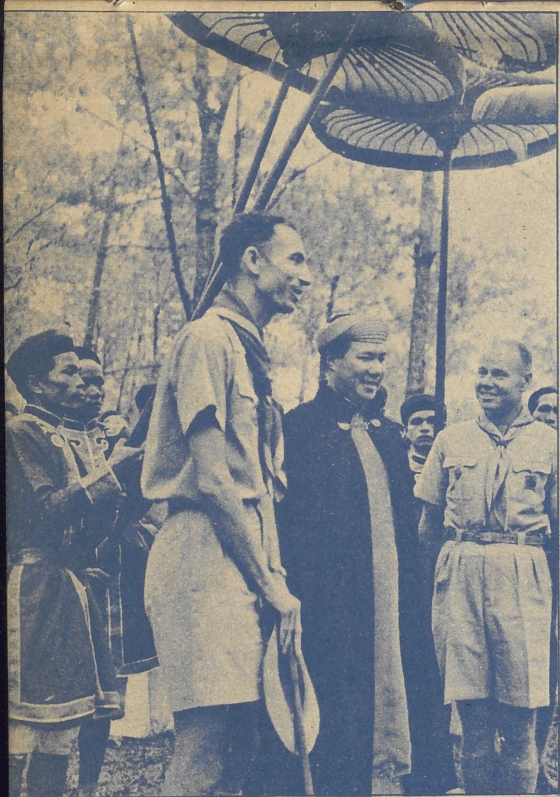
Logements du personnel annamite



LES SCOUTS A HUÉ

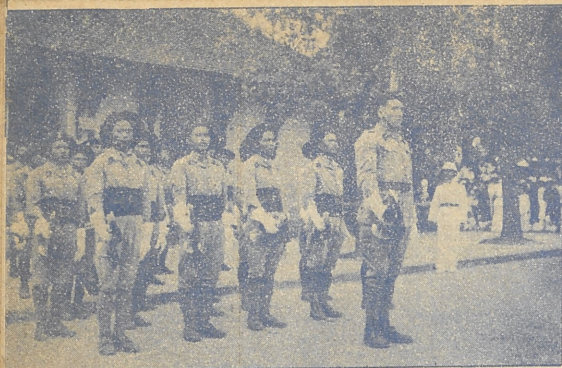
Reportage photographique Tranh An et Nghi





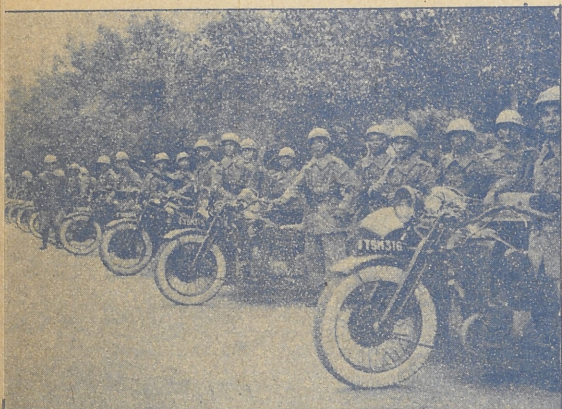
Les couleurs sont
"envoyées"
en présence
de S.M. Bao-Dai,
qu'entourent
M. Serène
(à sa droite)
et M. Lonsigny
(à sa gauche)



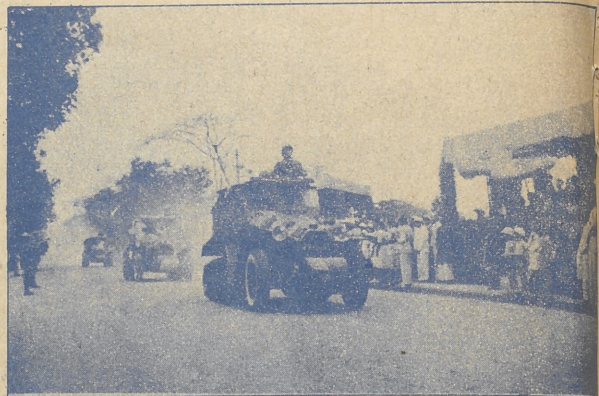


PRISE D'ARMES A HUÉ

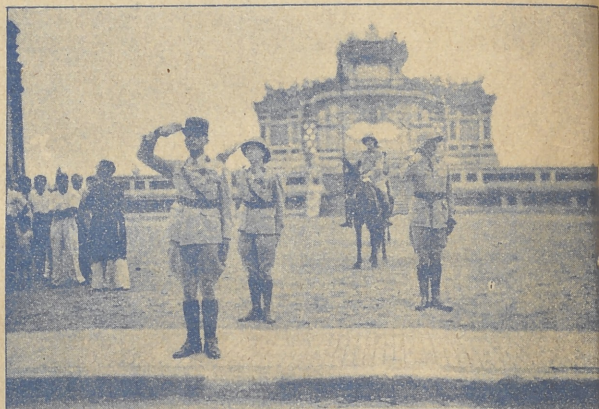
La fanfare et le
défilé du Bataillon
Montagnard
du Sud-Annam



Motocyclettes et
autos-mitrailleuses
du Détachement
Motorisé de l'Annam



La lecture des citations
décernées à un
artilleur annamite
et à un tirailleur
montagnard. —
S. M. Bao-Dai épingle
la Croix de Guerre
sur la poitrine de
ce dernier. —
A droite, au 1^{er} plan,
le Colonel Turquin,
Commandant la
Brigade d'Annam.

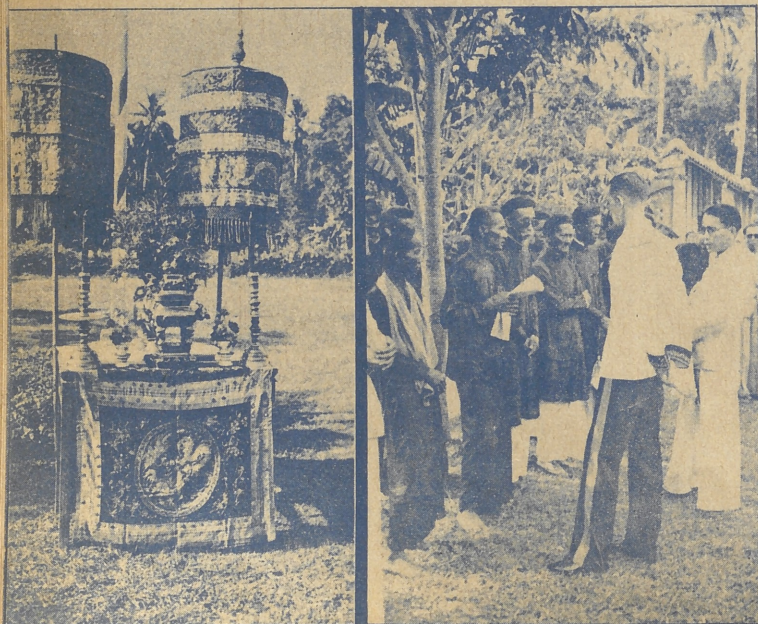


A HATIÈN A LA MÉMOIRE D'UN TIRAILLEUR

Lundi 7 avril à 9 heures du matin, devant tous les fonctionnaires et les notabilités de la province, les enfants des écoles, l'Administrateur de Hatiên a solennellement remis le diplôme de la Croix de Guerre au vieux père du tirailleur Loc-Dam, tué à l'ennemi à la frontière siamoise en janvier dernier. Un autel funéraire avait été dressé ; la Brigade de Garde Civile et un détachement de la Marine rendaient les honneurs ; une foule nombreuse était venue assister à cette touchante cérémonie.

Dans son allocution, le Chef de la province a dit notamment :

« Cette mort est un démenti à ceux qui, visages cachés, se livrent à une propagande néfaste... Que le sacrifice de Loc-Dam soit pour nous tous un exemple ; il doit rendre plus agissant votre loyalisme, il doit nous engager à travailler sans trêve et à garder au fond du cœur non pas l'espoir mais la certitude que nous revivrons des jours meilleurs... »



Comme un cyprès

Comme un cyprès jailli d'un seul jet dans l'azur,
Elevant sur le ciel sa haute forme étroite,
Toi qui veux être un chef, que ton âme soit droite,
— Comme un cyprès debout sur la pente au sol dur,

Qu'importe que ton pied se meurtrisse à la roche !
Plus forte est la racine au plus âpre terroir.
Qu'importe que tu sois solitaire, le soir,
Des astres de la nuit ton front sera plus proche.

O Chef ! Domine ainsi, d'un vouloir exaltant
Le vallon sans retour où trop touffue est l'ombre,
Le sentier trop humide et que trop d'herbe encombre,
Et la langueur fiévreuse et trouble de l'étang.

Que ton âme ose voir l'horizon devant elle
Et, sur la mer, au loin, par-dessus ton labour,
Plus sûr, plus beau, moins décevant de jour en jour,
Ton rêve grandissant comme une caravelle.

Sois accueillant, O Chef, aux voix graves des morts
Comme l'arbre funèbre où le vent s'insinue,
Mais laisse bouillonner sous ton écorce nue
La sève des ardents, la vie aux beaux essors ;
Sache être fraternel aux oiseaux des collines,
A la grâce du myrte et du frais romarin,
Mais sois sur le couchant comme un poignard d'airain
Qui veille sur le sol où les ombres s'inclinent ;

Et qu'au soir les semeurs, lourds et las jusqu'aux moelles
Se redressent plus forts, déjà victorieux,
Pour avoir discerné, O Chef, devant leurs yeux,
Ton invincible effort, tendu vers les étoiles.

CLAUDE DERVENN.



LA SEMAINE...

... EN FRANCE

L'œuvre du Maréchal

« Aucune assemblée politique ne s'est prononcée pour le moment sur l'œuvre du Maréchal, mais on peut affirmer que le peuple l'approuve », écrit le correspondant à Vichy de la Tribune de Genève, dans une étude sur le nouveau régime de la France.

« Partout où le Chef de l'Etat est apparu au cours de ses voyages, il a été accueilli avec un enthousiasme délirant. Dans un pays comme la France, les manifestations de cette espèce ne se commandent pas. On est reconnaissant au Maréchal Pétain de s'être voué à la cause de la Patrie avec un si grand esprit de sacrifice et on lui est reconnaissant de l'œuvre qu'il a accomplie en dix mois. Sans lui, la France aurait sombré dans l'anarchie. Aujourd'hui, le peuple derechef a confiance en lui-même et dans son destin. On peut observer déjà des signes de convalescence économique.

A l'étranger, on sait maintenant que la France demeurera une grande puissance dans le cadre de l'Europe nouvelle. »

Seule la "Constitution Pétain" que le peuple ratifiera, fixera la forme du Gouvernement

La République demeure le régime actuel de la France et le demeurera jusqu'à promulgation de la nouvelle constitution pour la préparation de laquelle le Maréchal a reçu des pouvoirs spéciaux le 9 juillet 1940 quand il a réuni l'Assemblée nationale. Le mot « République » a été supprimé en janvier 1941 en tête du Journal Officiel qui porte maintenant le titre de Journal Officiel de l'Etat français mais il n'existe pas de texte légal ayant aboli la République.

M. Ferdinand Buisson, ancien Président de la Chambre des Députés, a attiré l'attention du Maréchal sur ce fait, au cours d'une audience, la semaine dernière.

La constitution ne pourra être promulguée avant la paix, puisque les limites territoriales doivent être connues pour fixer la future organisation administrative du pays. Cette organisation administrative sera le premier problème constitutionnel soumis au Conseil national, dont la première commission est sur le point d'être constituée.

La gravité de la profession de journaliste

« Il faut que le public soit rendu sensible à l'adversité et non aux manœuvres criminelles de l'étranger », a déclaré M. Paul Marion, Secrétaire général à l'Information, dans un discours prononcé lors de l'inauguration de la Maison de la Presse Parisienne à Lyon.

Il a ajouté :

« Je m'efforcerai de donner à la presse les possibilités les plus grandes d'activité. J'ai voulu passer au régime d'une collaboration confiante entre le Gouvernement et la presse. Je veux qu'une liberté très grande soit rendue à la presse. En revanche, il faut que le sacerdoce qu'est la profession de journaliste, vous le remplissiez avec une gravité inflexible. Le salut du pays exige la plus grande discipline en cette matière. Les sanctions iront jusqu'à la sanction totale, si elle est nécessaire. Si vous êtes pénétrés de cela, le bon accord ne cessera pas. »

Le remembrement agricole

Une loi va être incessamment promulguée concernant le remembrement agricole.

La loi sur l'égalité des droits entre héritiers en vigueur depuis la Révolution de 1789 a amené un morcellement extrême des propriétés foncières. Ainsi, des propriétés de cinq ou six hectares seulement sont actuellement divisées en une dizaine de parcelles, souvent très éloignées les unes des autres. Le principe du remembrement est admis depuis longtemps, mais l'Etat en prendra désormais la direction.

Les terres seront regroupées autant que possible autour des fermes par voie d'échanges. Il s'agit d'ailleurs d'un travail qui porte sur le tiers du territoire.

Le renouveau des provinces

Le Ministre de la Justice, Joseph Barthélemy, vient de publier un ouvrage intitulé : *Provinces*, où il présente les différents aspects du problème des provinces.

Des provinces existaient sous l'ancien régime et avaient une origine historique puisque c'est leur agglomération progressive qui a formé la France ; elles furent supprimées par la Révolution de 1789.

Celles qui sont prévues seraient constituées en tenant compte des affinités économiques. C'est pourquoi la formation des régions économiques avec un Super-préfet et un Intendant à leur tête servira d'expérience préliminaire.

Commentaires sur le discours du Maréchal

Dans l'Effort, M. Paul Rives revient sur le dernier discours radiodiffusé du Maréchal Pétain et insiste sur la nécessité de maintenir l'unité française et celle de l'Empire : « C'est à l'exaltation de l'unité française qu'a été consacré le dernier message du Maréchal, écrit M. Rives. Ce message est venu à son heure. On ne peut qu'admirer la sensibilité qui met le Maréchal en contact avec l'opinion nationale et qui lui rend perceptibles les nécessités du moment. L'unité du pays est à coup sûr d'abord géographique et le territoire sert dans une certaine mesure de base à la Patrie. Le Maréchal avait reçu de l'histoire un héritage dont il veut passionnément conserver les frontières aux générations futures... Cette noble pensée a, comme contre-partie, les intentions diplomatiques du vainqueur. Le désir de maintenir la France doit orienter notre diplomatie nationale et lui impose le souci de tenir compte de certains courants d'opinion qui peuvent influencer sur la volonté allemande.

... EN EXTRÊME-ORIENT

M. Yosuki Matsuoka, à son passage à Moscou, a signé avec l'U. R. S. S. un pacte de neutralité considéré sous l'angle du Pacifique, c'est-à-dire par rapport à la politique anglo-saxonne et plus spécialement américaine, ce pacte de neutralité libère théoriquement le Japon d'une menace soviétique sur le continent au cas d'un conflit avec les Etats-Unis.

C'est tout ce que l'on peut dire au sujet de cet accord dont le texte complet ne nous est pas encore parvenu.

... DANS LE MONDE

Les opérations

Le Reich en quatorze jours en a terminé avec la Yougoslavie. Puis les troupes allemandes attaquèrent avec une grande violence la ligne de résistance anglo-grecque s'étendant de l'W. de Salonique au lac Ochrida. Le front fut rompu et les Anglo-Grecs battent en retraite vers les ports de la Grèce du Sud.

En Afrique du Nord

Si la Cyrénaïque est liquidée, l'arrêt des forces blindées italo-allemandes se situe à la frontière égypto-libyenne.

Les troupes anglaises de Tobrouk restent seulement en liaison avec l'escadre britannique.

Les Anglais espèrent arrêter l'ennemi à la limite du désert qui borde la frontière entre la Libye et l'Egypte.

Le Maréchal a dit :

**DONNONS-NOUS A LA FRANCE:
ELLE A TOUJOURS PORTÉ SON
PEUPLE A LA GRANDEUR.**

LA VIE INDOCHINOISE

Une belle manifestation de fraternité franco-annamite

Jeudi dernier, 17 avril à 17 heures, la grande salle de l'Afma à Hanoi en a offert un exemple caractéristique et émouvant.

Il est des faits contre lesquels rien ne peut prévaloir, a-t-on souligné, à ce propos, dans la presse locale.

La Ligue pour la Protection de la Femme et de l'Enfant annamites et les Sociétés de Bienfaisance Anh-Sang, Phuc-Thiên, Bao-Anh, Tê-Sinh, Tri-Tri, Truỳnh-ba Quốc-ngu, y offraient un thé en l'honneur du Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et de M^{me} Jean Decoux.

Un très grand nombre de personnalités avaient été conviées à cette brillante manifestation d'amitié franco-annamite, au cours de laquelle des allocutions furent prononcées par M^{me} Guiriec, par M. Ton-that-Binh et par le Gouverneur Général.

Ce n'était pas une réunion de Français et d'Annamites, mais réellement de Franco-Annamites.

Quel plus bel exemple impérial pourrait-on trouver que celui de ces réunions où une fusion réelle des deux races s'affirme, s'étale en une spirituelle et tangible réalité.

En réponse à M^{me} Guiriec et à M. Ton-that-Binh, le Gouverneur Général prononça cette allocution :

« Vous venez de me remercier d'être venu ce soir considérer cette réunion. Je suis sensible à vos paroles ; mais laissez-moi, à mon tour, vous exprimer ma reconnaissance d'avoir organisé cette manifestation qui revêt à mes yeux une grande signification. La présente réunion cons-

titue, en effet, un précieux symbole de la fraternité franco-annamite.

★★

Cette « fraternité », ainsi que vous le savez tous, vient de subir une épreuve décisive, qui lui a donné la plus haute consécration ; et les tragiques événements de ces derniers mois l'ont amenée au stade définitif de son évolution.

★★

Pour la première fois depuis qu'existe l'Indochine française, Français et Indochinois ont combattu côte à côte pour la défense du sol commun ; ils ont aussi côte à côte versé leur sang.

La fraternité indochinoise se trouve ainsi maintenant scellée par le sacrifice suprême : il importe que chacun prenne dorénavant conscience de ce fait capital.

L'Union tout entière est prête à se hausser au niveau de cette grande idée, et à se plier aussi aux fortes disciplines qui sont désormais celles de la France. Dans cette Indochine gravement atteinte hier encore par cette passion de l'individualisme qui a déjà accumulé tant de ruines de par le monde, je vois avec une satisfaction profonde fleurir et se développer ces admirables œuvres d'entraide que représentent aujourd'hui autour de moi tant d'éminentes personnalités.

★★

Vous soulagez, Mesdames, Messieurs, de nombreuses détresses.

Vous faites davantage : vous donnez l'exemple de cet esprit d'équipe qui, à la voix du Maréchal, Chef de l'Etat français, devient l'une des bases de la France nouvelle.

Vous collaborez ainsi à la grande œuvre de rénovation des esprits et des mœurs qui doit s'accomplir ici comme dans la Mère-Patrie.

Et de ce bel exemple, je tiens aussi à vous remercier et à vous complimenter. »

A l'occasion des fêtes de Pâques, 3.000 "Scouts" participent à Hué à un "Rallye"

Plusieurs jours avant Pâques n'ont cessé de drainer vers la capitale de l'Annam une foule considérable de touristes et de scouts venant participer au Rallye de Pâques. Les scouts sont au nombre de 3.000 environ ; ils arrivent de la Cochinchine, du Tonkin et des diverses provinces de l'Annam.

Le Rallye

Le jour de Pâques, la ville entière s'est portée du côté de l'Esplanade.

A 9 heures, sur les vertes collines de la Réserve forestière de Quang-Tê, à proximité du Nam-Giao, plantée de pins et de filaos, a lieu par un temps idéal la cérémonie d'inauguration du Rallye Than-Kinh. On compte, une très nombreuse affluente de scouts de l'Annam, des délégations du Tonkin et de la Cochinchine. Quelques troupes sont formées de garçons français, quelques autres sont mixtes avec la participation de garçons français et indochinois.

La présence impériale

S. M. l'Empereur d'Annam sous le Haut Patronage de qui est placé le présent Rallye et M. l'Inspecteur des Affaires Administratives Jardin, représentant le Résident Supérieur, Président d'honneur de la cérémonie, arrivent à 9 heures, et sont accueillis par les Commissaires scouts de l'Union ; M. Consigny, commissaire permanent pour toute l'Indochine et de la Cochinchine en par-

ticulier, avec M. Tran-van-Khac, MM. Raoul Sérène et Ta-quang-Buu, commissaires pour l'Annam, MM. Lebas et Hoang-dao-Thuy, commissaires pour le Tonkin.

Défilé "Scout"

En présence de Sa Majesté, se déroule un magnifique défilé des « scouts ». Passant devant le Souverain, sous le commandement de leur chef, ils exécutent le salut.

L'Empereur chez les "Scouts"

Ensuite, Sa Majesté et les personnalités visitent le camp sous la conduite des commissaires qui présentent au Souverain les travaux du campement. Et c'est en exprimant aux dirigeants scouts leur vive satisfaction et leurs chaleureux encouragements et compliments que S. M. l'Empereur et M. l'Inspecteur représentant le chef du Protectorat prirent, par la suite, congé d'eux.

Visite de M. le Résident Supérieur Grandjean à l'Hôpital de Bach-Mai

M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin s'est rendu à l'Hôpital René-Robin à Bach-Mai la semaine dernière.

Il a visité les services hospitaliers, les salles des cours, les laboratoires, la pharmacie, sans oublier les cuisines. Il a pu apprécier l'excellente tenue de l'établissement, le confort des installations, la clarté et la luminosité des salles des malades, l'immense effort qui a été fait. Il a étudié les moyens de remédier à l'éloignement de cette formation sanitaire du centre de la ville, tant dans l'intérêt des malades que pour les étudiants qui poursuivent leur stage, ou le personnel de l'Hôpital.

Le Résident Supérieur a pu constater que l'ensemble actuellement n'a pas son équivalent en Extrême-Orient et fait l'admiration des visiteurs de toutes les nations.

M. Grandjean s'est préoccupé de la meilleure utilisation des bâtiments existants et des leçons qu'il conviendra d'en tirer pour l'édification future de la clinique chirurgicale.

Les fêtes du Nouvel An cambodgien

Les fêtes du Nouvel An cambodgien ont été célébrées le 5 avril à 8 heures. Le Résident Supérieur Thibaudeau, en l'absence du Roi a demandé à LL. AA. les princes Monireth et Monipong et aux Ministres de transmettre au souverain les vœux très sincères qu'il formait pour sa personne et son royaume, puis de recevoir ceux qu'il leur destinait à eux-mêmes.

Son Excellence le Samdach Thicunn, Premier Ministre, prenant la parole a remercié au nom de Sa Majesté le Chef du Protectorat de ses souhaits et saisissant cette nouvelle occasion, a rappelé les liens d'indéfectible attachement qui unissent la France et le Cambodge et a formulé les vœux les plus ardents pour le développement des deux pays.

A cette occasion le Gouverneur Général adressa ses vœux à S. M. Sisowath Monivong.

Voici la réponse qu'il a reçu du Roi :

« Nous remercions vivement Votre Excellence des vœux qu'Elle a bien voulu Nous adresser à l'occasion de la nouvelle année. En la priant d'agréer Nos souhaits les meilleurs, Nous demandons à Votre Excellence de transmettre au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, l'expression de Notre gratitude et les vœux les plus ardents que Nous formulons pour sa personne et pour la France tout entière. »

Le Nouvel An laotien

L'Amiral Decoux adressa également ses souhaits à S. M. Sisavang Vong, à l'occasion du Nouvel An, le Souverain lui a fait parvenir, en réponse, le télégramme suivant :

« Nous sommes très touché par les vœux chaleureux qu'à l'occasion de la nouvelle année laotienne vous avez bien voulu formuler pour Nous et Notre Peuple au nom du Maréchal, Chef de l'Etat français et au nom de l'Indochine ; Nous vous en remercions très vivement, et vous prions d'être Notre interprète auprès du Maréchal Pétain pour lui exprimer Nos sincères remerciements au seuil de la nouvelle année laotienne ; Nous prions pour la grandeur et la prospérité de la France et pour que ses bienfaits ne cessent de s'étendre à l'Indochine tout entière. »

Un message du Conseil Colonial de la Cochinchine à l'Amiral Platon

M. Henry de la Chevrotière, Président de la Commission Mixte du Conseil Colonial de la Cochinchine, a demandé la semaine dernière au Gouverneur Général de transmettre à l'Amiral Platon, Secrétaire d'Etat aux Colonies, le télégramme suivant :

« Ayant entendu l'allocution radiodiffusée prononcée par le Maréchal, Chef de l'Etat, le 7 avril, la Commission Mixte du Conseil Colonial de la Cochinchine, réunie en séance plénière, prie Votre Excellence de faire savoir au Maréchal Pétain qu'elle applaudit à l'affirmation que la « première loi du patriotisme est le maintien de l'unité de la Patrie » et déclare que tous les efforts de ses membres tendront à maintenir cette unité à laquelle l'Indochine reste fidèlement attachée. »

L'Amiral Platon a prié le Gouverneur Général de transmettre à la Commission Mixte ses remerciements, et l'expression de sa confiance en l'unanimité des Français d'Indochine.

La dépouille de l'aspirant Kieffer décorée par l'Amiral Decoux

L'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné de M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, du Général Aymé, Commandant la Division du Tonkin, de M. Chapoulart, Résident-Maire de Hanoi, et du Colonel Ferdinand, Commandant la Place, s'est rendu le 13 avril à l'Hôpital de Lanessan pour décorer de la médaille militaire, à titre posthume, l'aspirant Kieffer.

Celui-ci est mort victime de son dévouement des suites de brûlures reçues à Langson au cours d'un incendie.

Le Gouverneur Général aux Régates de Do-Son

L'Amiral Decoux s'est rendu le 14 avril à Haiphong, où, ainsi que M^{me} Jean Decoux, il a été à déjeuner l'hôte du Contre-Amiral Béranger à bord du croiseur *Lamotte-Picquet*.

Dans l'après-midi, le Gouverneur Général, entouré du Résident de Kienan, M. Berjoan, et du Tuan-Phu de cette province, a remis une médaille d'honneur à un chef de canton. Il a ensuite assisté aux régates de Doson.

Accueilli par MM. Brun-Buisson et Laffay, Président et Vice-Président du Cercle nautique, qu'il a félicités de leur activité dévouée au sport maritime, il y a rencontré de nombreuses personnalités, notamment M. Pierre Delsalle, Secrétaire Général du Gouvernement général, M. R. Garreau, Ministre de France en Thaïlande, le Contre-Amiral Béranger, M. Massimi, Résident-Maire de Haiphong, le Colonel Bénard, Commandant le Secteur Côtière, le Capitaine de Frégate Tourrette, Commandant la Marine au Tonkin, etc...

Le Chef de la Colonie a assisté en particulier à la joute de baleinières du *Lamotte-Picquet*, à la finale de la coupe du Cercle nautique de Doson, et à une pittoresque course de jonques tonkinoises.

... et chez les colons

L'Amiral Decoux est allé, dans l'après-midi du 16 avril, visiter le domaine de Son-Cot et le domaine des Banians, sur le territoire de la province de Thai-nguyên. Accompagné de M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, et de M. Braemer, Chef des Services Agricoles et Commerciaux du Tonkin, il a été accueilli, sur le territoire de la province, par le Résident, M. Michelot et par le Tuan-Phu, M. Tran-luu-Vi.

Au domaine des Banians, M. Pierre Guillaume, Président de la Chambre d'Agriculture, et M. Jean Guillaume ont entretenu le Gouverneur Général de leurs cultures en général et, plus spécialement, de leurs recherches récentes.

Celles-ci ont permis en particulier, après plusieurs années d'efforts, de mettre au point la culture et la préparation d'un thé vert dont la qualité et l'arôme sont très appréciés des consommateurs locaux ainsi que de la difficile clientèle de l'Afrique du Nord.

Le domaine, dont la surface actuelle est de 7.000 hectares, fait vivre plus de mille familles de métayers, venues pour la plupart des régions surpeuplées du delta, et définitivement installées sur des terres naguère incultes où elles ont pu atteindre un niveau de vie très supérieur à celui de leur village d'origine. L'Amiral Decoux s'est arrêté dans un des villages constitués sur le domaine par les métayers ; il y a été l'objet, de la part des habitants, d'une manifestation touchante.

Le Chef de la Colonie a été reçu au domaine de Son-Cot par MM. Reynaud et Féraud. Il s'y est particulièrement intéressé aux exploitations récentes de citronnelle et de niaouli.

La citronnelle occupe 60 hectares actuellement en rendement ; traitée sur place, elle fournit annuellement quatre tonnes et demie d'une essence recherchée soit en France dans la parfumerie, soit, de plus en plus, en Indochine même.

Le niaouli, également traité sur place, donne chaque année une tonne et demie à deux tonnes d'une essence dont les caractéristiques, les propriétés et les utilisations sont exactement comparables à celle du goménol. Cette nouvelle exploitation est particulièrement intéressante actuellement en ce qu'elle libère la colonie de servitudes étrangères pour son ravitaillement en produits pharmaceutiques.

Avant de regagner Hanoi, l'Amiral Decoux a tenu à féliciter, en la personne de M. Guillaume, de M. Reynaud et de M. Féraud les colons français du Tonkin pour leurs belles réalisations, et pour leur action faite de volonté et de persévérance. Les deux domaines visités datent de 1898 : depuis cette époque, grâce aux efforts et à l'énergie des colons, des milliers de paysans annamites ont pu vivre de leur œuvre française.

Le Petit Serment à Vientiane

La cérémonie du Petit Serment, célébrée le 12 avril à Vientiane, a donné lieu, au milieu d'un grand concours de populations, à une manifestation de loyalisme et de dévouement de toutes les populations de la province, représentées par les mandarins et les notables.

Le chao-muong Thao Souk, Vice-Président de l'Assemblée Consultative indigène du Laos, au nom de tous, a exprimé son entier attachement au Chef de l'Etat, le glorieux Maréchal Pétain, et au Gouverneur Général ainsi que l'inébranlable volonté du Laos de demeurer uni sous la protection de la France.

L'Amiral Lartigue honoré au Musée Finot

Sous la haute présidence de l'Amiral Jean Decoux a eu lieu au Musée Finot une véritable cérémonie commémo-

rative de l'Amiral Jean Lartigue, marin de haute valeur tombé en service commandé au cours d'un bombardement de Rochefort en juin 1940, sinologue, archéologue et orientaliste très distingué.

La Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient avait pris l'initiative de cette soirée, et l'un de ses membres assumé la tâche de rappeler et commenter l'œuvre sinologique de l'Amiral Lartigue.

Le Gouverneur Général, en répondant à l'allocution que M. Cédès avait prononcée au début de la réunion ne put cacher son émotion à son évocation de Lartigue, son ami à jamais disparu.

« Si j'ai accepté très volontiers de présider aujourd'hui la conférence que nous allons entendre, ce n'est pas seulement parce que Lartigue fut l'un de mes amis très chers, c'est aussi, et surtout, parce qu'il fut un grand serviteur de la Marine et un grand serviteur du Pays. »

Par sa haute et vaste culture, son intelligence toujours en éveil, son goût de l'exact et du beau, Lartigue ne s'est pas seulement passionné pour son métier d'Officier de Marine, déjà si complet et si divers, il fut aussi aviateur et aéronaute : il devint même, à l'occasion de ses campagnes et missions successives en Extrême-Orient, un sinologue enthousiaste.

Nous avons fait — Lartigue et moi — nos communes études au Lycée de Bordeaux.

... En juin 1940, lors des événements dramatiques que chacun de nous a encore présents à la mémoire, l'Amiral Lartigue tombait en service commandé, au port de Rochefort-sur-Mer, sous les bombes allemandes.

Ce jour-là est mort pour la France l'un de ses grands serviteurs. J'exprime ma reconnaissance à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et à la Société des Amis de l'Ecole, de m'avoir donné aujourd'hui l'occasion de rendre un suprême hommage à la mémoire du Contre-Amiral Jean Lartigue.

La péroraison de l'Amiral saluée d'applaudissements émus, le Commandant Jouan prit la parole ; il s'était réservé de retracer la belle carrière de marin de l'Amiral Lartigue.

Puis ce fut M. Victor Goloubew qui rendit hommage au Chef, au savant, à l'homme, à l'ami.

Indochine se propose de revenir plus longuement, dans un de ses prochains numéros sur cette émouvante cérémonie.

Transfert du portrait du Maréchal

Les notables du village de My-hoà (province de Travinh) et les membres du Conseil d'Administration de la Pagode ont célébré le 11 avril dernier une très belle cérémonie pour le transfert solennel du Portrait du Maréchal Pétain de la Maison commune au Dinh du village.

M. l'Administrateur Bohn, Chef de la province de Travinh, entouré de sa famille, de M. Taboulet, Chef du Service local de l'Enseignement, de M. Courtat, Inspecteur Interprovincial et de M^{me} du Doc-phu Nguyen-van-Chinh, délégué de Caugnan, et de nombreuses autres personnalités ont assisté à cette cérémonie.

Dans une très belle allocution, prononcée devant la Maison commune, le Président du Conseil d'administration de la Pagode a fait connaître à l'auditoire les raisons pour lesquelles lui et ses collègues avaient désiré donner au Chef de l'Etat français à la fois droit de Cité dans leur pagode et une belle place dans les cœurs des villageois.

Cette cérémonie est d'autant plus touchante et significative qu'elle fut entièrement spontanée. D'eux-mêmes, les habitants ont voulu témoigner qu'ils considéraient le Maréchal Pétain comme leur chef, figuration de l'attachement qu'ils ont voué à la France, même et surtout aux heures de deuil et de détresse.

Agronomie indochinoise

Continuant ses travaux pour le développement de l'agriculture indochinoise, l'Institut des Recherches Agronomiques livre aujourd'hui au public une nouvelle étude pédologique due à un membre de la section Sud de l'I. R. A. F. I., M. Tkatchenko.

Le titre même de ce travail, *Contribution à l'étude des taches stériles s'observant sur les plantations de caféier dans la province du Haut-Donnai*, indique le but scientifique mais aussi essentiellement pratique poursuivi par l'auteur en publiant dès maintenant le résultat de ses premières recherches. Il tient dès le début à indiquer au lecteur que son travail n'est pas une étude complète sur les taches de terrains stériles que le défrichement et la plantation de jeunes caféiers ont révélées dans cette région à côté de terrains fertiles et favorables à la culture. Telle quelle, cette publication sera cependant bien accueillie ; elle permettra aux planteurs d'éviter de nouveaux déboires et des frais inutiles, grâce aux procédés que leur indique M. Tkatchenko pour déceler la présence de ces « taches stériles » qu'un examen ordinaire est impuissant à découvrir.

M. Tkatchenko publiera par la suite le résultat des recherches qu'il poursuit afin de découvrir le moyen de fertiliser ces terrains.

Exposition d'arts ménagers au « Dinh » de An-Hoi (Bentre)

L'exposition a eu lieu lors de la dernière cérémonie annuelle au « Dinh » de An-hoi, sous la présidence de M. Nguyễn-van-Nhon, huyên honoraire, ancien Huong-Ca d'An-hoi et avec le concours des notables d'An-hoi.

Le Comité d'organisation a autorisé les institutrices et écolières à visiter l'exposition avant l'admission du public qui y est venu très nombreux.

Cette exposition, qui était la première, a pleinement réussi grâce au concours actif des dames, des notables, des propriétaires et des commerçants.

Le circuit du Langbian

Du 20 au 27 avril, en cinq étapes, couvrant un total de 768 kilomètres par Saigon-Phanthiêt-Phanrang-Dalat-Djiring-Blaio-Saigon, les meilleurs coureurs cyclistes de l'Indochine vont disputer le *Circuit du Lang-bian*.

Organisée par l'Union Vélocipédique de Cochinchine, cette épreuve est la première de ce genre en Indochine.

Pour la première fois, des coureurs indochinois font avoir à effectuer des étapes de montagne et dans la troisième, de Phan-rang à Dalat, les coureurs, partant de la cote 15 près des rives de la Mer de Chine vont franchir la cote 1.600, en escaladant successivement les cols de Bellevue et de l'Arbre-broyé.

Soixante-cinq concurrents, des Français, des Annamites, des Tonkinois, des Cambodgiens, des Cochinchinois et même des Chinois se sont engagés dans ce Circuit.

Après les championnats d'Indochine de foot-ball à Hanoi, la venue des tennismen tonkinois à Saigon, le Circuit du Langbian prouve la vitalité du mouvement sportif en Indochine.

Langage de Chef

De la *Renaissance Indochinoise* :

Ce qui frappe (et le journaliste plus que tout autre) dans la personnalité intellectuelle du Maréchal Pétain, c'est la clarté, la force et la simplicité.

Celui qui écrit ces lignes s'occupe d'extraits de presse et d'échos depuis vingt ans. Il s'épuisait à isoler dans un discours de Blum, Daladier, Poncaré, Thorez, la phrase pleine, courte, solide et lumineuse qui exprime une pensée, un caractère, un programme.

Se penche-t-il aujourd'hui sur le moindre appel de Pétain : tous les termes en sont nets, propres et directs ; toutes les idées si puissantes et si bien enfermées dans une forme qui est la meilleure, que les citations ressortent seules, affluent, se détachent comme autant d'arguments dont chacun est définitif pour le cœur et pour la raison.

Langage de chef ! L'explication est peut-être là. Les hommes qui nous ont gouvernés (?) depuis un demi-siècle se croyaient des chefs. Mais ne faut-il pas remonter à Napoléon pour reconnaître à notre tête un Chef d'Etat authentique ?

Et relisons le *Mémorial*, feuilletons les *Bulletins* et *proclamations* : nous retrouvons l'expression incisive, le mot fort, l'image vivante et le style frappant qu'utilise Pétain aujourd'hui dans un français de pureté classique.

Plus loin encore : ne peut-on faire de l'expression, du verbe, la pierre de touche qui permettra de vérifier le Chef ?

Prenons les *Pensées choisies des Rois de France*. Nous constaterons avec Boissy que tous nos monarques ont eu cette rare faculté d'abrégé, d'animer, d'imposer : d'exprimer fortement en peu de mots — et sans qu'un seul de ces mots fût inutile — une idée, un ordre, un conseil, ou de poser un principe et une loi.

L'éloquence, n'est-ce pas là son suprême aboutissement ? Celle qui tend un lien permanent entre le Chef et ses hommes, la pensée et l'exécution, le cerveau et le bras ?

Et peut-être une partie du prestige de l'illustre soldat s'explique-t-elle ainsi.

Cette France rassasiée de paroles, gavée jusqu'au dégoût des viandes creuses de la faconde parlementaire, a soudain entendu la voix calme, le langage précis, simple et tout empli de sens d'un héros qu'inspiraient son âme et son génie puisés aux sources de la vérité nationale.

La France, saisie, a compris la grandeur et la force du Français glorieux qui lui parlait, lui le premier de mémoire d'électeur, comme seuls savent parler les Chefs.

Or la France écoute la grande voix du Père de la Nation. Et la France, à cette grande voix, tressaille et obéit.

Tant de chemin aura été parcouru sur la voie du salut commun, lorsque des Pyrénées aux Flandres et des Vosges au Finistère, le Français aura acquis la conviction profonde que la trahison parlementaire est celle du verbe dissimulant et faussant la Réalité !

Une des tâches de Pétain, premier des orateurs et l'un des plus grands écrivains français, aura été de faire sentir à tous la sincérité possible du langage, la présence possible de la vérité dans la parole, de la conscience dans l'expression.

R. I.

Le Maréchal a dit :

AYEZ CONFIANCE EN MOI,
RIEN NE SERA FAIT QUI PORTE
ATTEINTE A VOTRE HONNEUR.
JUSQU'ICI JE VOUS AI PARLÉ EN
PÈRE, AUJOURD'HUI JE VOUS
PARLE EN CHEF : SUIVEZ-MOI.
GARDEZ VOTRE CONFIANCE EN
LA FRANCE ÉTERNELLE.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

- ALBERT-GÉRARD, fils de M^{me} et du docteur Marinot, médecin principal de l'Assistance à Chaudoc.
- YOLANDE-MARIE-DENISE, fille de M^{me} et M. Faïte, agent d'affaires.
- DENISE, fille de M^{me} et M. Hugu, caporal-chef du R. A. T.

TONKIN

- CHRISTIAN-GUY-JACQUES, fils de M^{me} et M. François-Lavigne, commis principal de la Trésorerie (12 avril 1941).
- JEAN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Jean Nicoli, sous-officier d'infanterie coloniale (15 avril 1941).
- MADELEINE-MARIE, fille de M^{me} et M. Gaston Richez, commissaire adjoint du 2^e Arrondissement à Hanoi (15 avril 1941).
- MONIQUE-MARIE, fille de M^{me} et M. André Martini, adjudant de l'Ecole des Enfants de Troupes à Phu-lang-thuong (17 avril 1941).

Mariages.

TONKIN

- VU-TRANG-MUC, avec M^{lle} MINH-HIEN, fille de M^{me} et M. Nguyễn-dang-Tuyên, receveur des P. T. T. à Sontay (13 avril 1941).
- M. ANTOINE-MARIE BELGODÈRE, brigadier-chef, avec M^{lle} JUSTINE-ELÉONORE ADELAÏ DE MARZIN (15 avril 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

- M. GEORGES AUGUSTO DE ROZARIO, à Tandinh, avec M^{lle} VIRGINIA MARIA DE LOURDES YVANOVICH.
- Lieutenant ETIENNE COULOMBE, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, avec M^{lle} NELLIE ESCALÈRE.

TONKIN

- M. CUNG-CANH-PHUC, Ecole Française d'Extrême-Orient, avec M^{lle} NGUYEN-VUONG à Haiphong (22 avril 1941).

Décès.

ANNAM

- M. PHAM-QUANG-BACH, contrôleur des Douanes à Dong-hoi (15 avril 1941).

COCHINCHINE

- M^{me} ROSETTE CHAUBERT, épouse de M. Charles Chaubert, de la Société française d'Entreprises et de Dragages (10 avril 1941).

TONKIN

- Aspirant KIEFFER, chef du peloton d'auto-mitrailleuses de Langson (11 avril 1941).
- M^{me} VICTORINE-FRANÇOISE LAVASTRE, épouse de M. ERNEST LAVASTRE, directeur des Mines de Phan-mê (13 avril 1941).

Vous lirez ce livre

Vous le lirez aux vôtres

***Vous y verrez comment le Maréchal
entend reconstruire la France.***

“ LES PAROLES DU MARÉCHAL ”

ÉDITIONS DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

Ouvrage vendu au bénéfice de l'Assistance

Franco-Indochinoise aux Victimes de la Guerre

A partir du 20 Avril 1941

Dans toutes les librairies

Prix 0 \$ 50

LES BONNES RECETTES

Tête de veau à la Saint-Mihiel

Faites dégorger une nuit entière, et pendant six heures faites lui subir la même préparation qu'à un pot-au-feu, en y ajoutant les mêmes légumes. Lorsqu'elle est cuite, retirez-la et égouttez-la soigneusement.

Dressez-la sur un plat et recouvrez-la de la sauce suivante : dans une casserole, faites fondre un morceau de beurre un peu plus gros qu'un œuf, délayez-y deux ou trois cuillerées à soupe de farine, ajoutez deux cuillerées de vinaigre, un demi-verre de bouillon, sel, poivre et faites lier de façon à ce qu'elle soit très épaisse. Ajoutez, à la toute dernière minute, six jaunes d'œufs délayés dans un demi-verre de crème et masquez-en la tête de toutes parts ; puis panez-la de mie de pain frite au beurre et faites-la prendre couleur quelques instants, à four modéré. Servir très chaud avec des cornichons.

Soufflé de poisson à Diva

Préparer un ragoût de crevette lié à la crème et le mettre au fond d'une grande croustade ou dans des petites. Par-dessus, pour remplir les moules, mettre du poisson préparé de la façon suivante : écraser finement une demi-livre (250 gr.) de poisson de desserte avec 50 gr.

de beurre, y mettre une tasse à café de Béchamelle et quelques cuillères de crème. Assaisonner et chauffer, retirer du feu, ajouter 4 jaunes et 2 blancs en neige et du carmin pour accentuer la couleur. Remplir les croustades et mettre à four modéré.

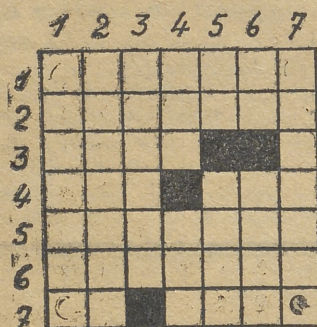
Œufs pochés à la Miss Helyett

Creuser de belles tomates pas trop mûres, les vider, assaisonner, arroser de beurre et mettre à four chaud. Les égoutter sens dessus-dessous quand elles sont cuites, et les garnir de crevettes et champignons coupés en lamelles. Poser un œuf dessus et napper de sauce Nantua et y poser une lame mince de truffe.

Sauce nantua

Béchamelle très peu salée à laquelle on ajoute une poignée de crevettes. Après avoir pilé les débris avec du beurre, on passe la purée au tamis fin de façon à recueillir seulement le beurre qui s'est coloré au contact du test de crevettes. Bien relever au cayenne et tenir un peu plus rouge que la sauce crevettes. Ajouter des queues de crevettes.

MOTS CROISÉS N° 25



Horizontalement.

1. — Personne remuante.
2. — Corps composé, voisin de l'amidon.
3. — Vieille mesure agraire.
4. — Trois lettres de « ruine » — Clair, transparent.
5. — Déversoir d'un étang.
6. — Il nourrit des animaux.
7. — Note — Anneau de cordage.

Verticalement.

1. — Discuter sur des sommes insignifiantes.
2. — Se dit d'une écriture romaine en capitales de grande dimension.
3. — Boue retirée d'un fossé.
4. — Bosse sur la mer — Grain du chapelet.
5. — Marque le dégoût — Déclarer qu'on n'a pas.
6. — Pronom personnel — Dieu gaulois.
7. — Fait de nouveau.

Solution des mots croisés n° 24

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	A	R	O	C	H	O	I	R	S
2	A	N	E	V	R	I	S	M	E	E
3	U	T		A	I				P	A
4	D	I	A	L	E	C	T	A	L	E
5	I	C	T	E	R	E			I	E
6	S	I	L				A	R		I
7	S	P	A	T	U	L	E		A	T
8	A	E	N	E	S	I	D	E	M	E
9	R	E	T	S		M	E	R	E	
10	T	S	E	T	S	E		G	R	E

LES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE

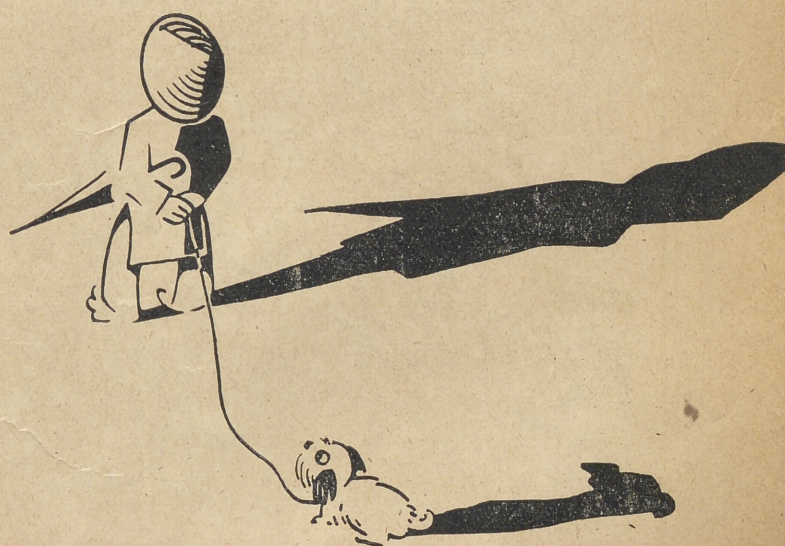
G. TAUPIN & CIE

SONT TRANSFÉRÉS

8, 10, 12, RUE DUVILLIER

PRÈS DE LA PLACE NEYRET
(PASSAGE A NIVEAU)

Tél. 141 & 218



LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC